

Communiqué de presse – Paris, le 2 septembre 2022

Après six ans d'absence et un roadshow digital extensif, la SAGESS a levé avec succès, le 31 août 2022, un milliard d'euros via une nouvelle émission obligataire à 10 ans (échéance 07 septembre 2032). D'une grande qualité, le carnet d'ordres final est supérieur à 1,9 milliard d'euros.

Il s'agit du montant le plus important jamais levé par la SAGESS et de la première émission réalisée sous son programme Euro Medium Term Notes (EMTN).

Cette nouvelle émission est notée AA par S&P et assortie d'un coupon de 2,875% correspondant à une marge initiale de crédit de OAT + 85bps, équivalente à MS+54bps.

Les obligations seront admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris à compter du 07 septembre 2022 (code ISIN : FR001400CKB2).

Prospectus de Base : www.amf-france.org or <https://www.sagess.fr/fr/finance/information/emissions-obligataires>

La SAGESS a été accompagnée par Natixis CIB (Sole Structuring Advisor) et HSBC, en tant que Global Co-ordinators, ainsi que BNP Paribas, Crédit Agricole CIB, CIC, qui sont intervenues en qualité de teneurs de livre.

La SAGESS et les banques en charge ont été respectivement conseillées pour cette opération par Clifford Chance et Allen & Overy.

A propos de la SAGESS : www.sagess.fr

Contact Relations Investisseurs :
<https://www.sagess.fr/fr/ecrivez-nous>

Son LENGOC
slengoc@sagess.fr
+33147100685

Tour W
102, terrasse Boieldieu
92085 PARIS LA DEFENSE Cedex – France